

Questions orales

Les observations du ministre des Transports, qui rabaisaient les femmes, sont aussi insultantes que celles de l'ambassadeur Simon Reisman, le mois dernier, selon lesquelles certains de ceux qui s'opposent au libre-échange peuvent être comparés à des nazis. Malheureusement, le premier ministre a refusé d'exiger des excuses de la part de l'ambassadeur Reisman, le mois dernier. Aujourd'hui, au nom des femmes du pays, je voudrais demander au premier ministre si oui ou non il en exigera de la part du ministre des Transports?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, je n'ai jamais formulé d'observations insultantes pour les femmes du pays et ainsi, l'hypothèse sur laquelle le député base sa question, est tout à fait fausse.

J'ai, par contre, répondu à certaines déclarations de plusieurs femmes au Canada, notamment la députée d'Hamilton-Est, qui a tenu des propos extraordinaires en prétendant qu'en ouvrant notre secteur des services aux Américains, nous pourrions leur permettre d'étendre leur industrie des mères de substitution au Canada, afin de trouver des bébés à exporter.

Des voix: C'est honteux!

M. Crosbie: J'ai ri de cette tentative faite par la députée pour soulever des craintes inutiles chez les gens, car, bien entendu, l'accord de libre-échange n'a rien à voir avec cela et ne permettra certes pas à l'industrie des mères de substitution de s'établir par la force ou autrement au Canada. En réponse à la députée, j'ai certes tenu des propos satiriques.

J'ai également répondu à plusieurs autres déclarations inexactes de sa part, notamment celle qu'elle a faite, la semaine dernière, à Vancouver, selon laquelle il fallait donner un préavis de cinq ans en cas de dénonciation de l'accord; elle en était certaine.

Mme Copps: Je n'ai jamais dit cela.

M. Crosbie: Or, ce préavis est de six mois. Cela montre bien à quel point le parti de la députée sait de quoi il parle dans le cadre du débat sur le libre-échange.

Des voix: Bravo!

L'HUMOUR DU MINISTRE—ON DEMANDE DES EXCUSES

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, d'après les manchettes de *The Sunday Express* de St. John, certaines personnes étaient insultées.

Le ministre a dit qu'il se fichait pas mal de ce que pense la représentante du Comité canadien d'action sur le statut de la femme ou la soeur Lorraine Michel, du Comité d'action sociale catholique, ce qui montre bien qu'il ne s'en est pas pris uniquement à la députée de Hamilton-Est.

Il ne s'agit pas ici du sens de l'humour du ministre, que tout le monde connaît à la Chambre. C'est plutôt une question de genre d'humour.

Je demande au premier ministre s'il juge acceptable que le ministre des Transports, essayant de promouvoir le libre-échange au nom du gouvernement du Canada, emploie une forme d'humour où il dit essentiellement ceci: «Maintenant que nous avons consulté les amis, nous nous fichons pas mal de ce qu'en pensent les Canadiennes. Nous pouvons agir à l'unanimité sans consulter les femmes de ce pays».

Compte tenu de la nature de ces propos, et je lui demande de vérifier au compte rendu, le premier ministre demandera-t-il au député de Saint-Jean-Ouest de présenter ses excuses? Ce n'est pas de la rigolade.

• (1500)

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Voici ce que dit exactement le titre de l'article sur lequel le député base sa question—il n'a pas assez d'imagination pour faire les recherches lui-même: «Les observations scandaleuses de M. Crosbie provoquent un tollé de protestations chez les femmes.» Quelles sont les femmes qui protestent?

La députée de Hamilton-Est dont j'ai eu raison dans un débat à Vancouver la semaine dernière, et plusieurs autres députés néo-démocrates...

Mme Copps: Monsieur le Président, ce n'est pas drôle.

M. Crosbie: ... dont un a comparu devant le comité de la Chambre des communes à titre de représentant de la coalition des citoyens contre la pornographie ont dit que le libre-échange nous mettrait dans l'impossibilité de mettre en application les lois canadiennes contre la pornographie. Ce sont ces gens-là qui protestent, qui font des déclarations ridicules, ennuyeuses et fausses.

* * *

LA SANTÉ

L'ALERTE PUBLIQUE CONCERNANT LES DANGERS DES COQUILLAGES POUR LA SANTÉ

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle a trait au méli-mélo des moules de la semaine dernière. Jusqu'à vendredi dernier, le ministre était aussi discret qu'une huître au sujet de cette question des moules. Vendredi, on aurait cru que les pies de mer avaient envahi son ministère, et la confusion occasionnée dans l'industrie des coquillages du pays a créé une menace pour les producteurs et les distributeurs de coquillages de l'Atlantique.

Quelles mesures compte prendre le ministre ou son gouvernement pour rétablir la confiance des consommateurs dans l'industrie des coquillages?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je me ferai un plaisir de répondre au député. Comme il le sait peut-être, un centre de coordination qui relève du ministère de la Santé et du Bien-être social a été créé. Un numéro de téléphone avec indicatif 1-800 a été désigné. De plus, tous les produits auront été retirés du marché dès aujourd'hui, nous l'espérons. De nouvelles procédures s'appliqueront, de telle sorte que tous les nouveaux produits mis en marché respecteront entièrement les normes de santé et de qualité. Cet effort est soutenu par les recherches qui se poursuivent dans 13 laboratoires et dans plusieurs pays, si mes renseignements sont exacts, pour tenter d'isoler la toxine, par les activités des inspecteurs dans l'industrie, par le travail de Pêches et Océans et par les garanties données à l'industrie.